

BUREAU "DEMOGRAPHIE ET FAMILLE"

OPERATIONS STATISTIQUES

A - Parcours et profil des nouveaux migrants

L'enquête « parcours et profil des migrants » de la DREES comporte deux vagues d'interrogation à un an d'intervalle de personnes passées par les plates-formes de l'Agence Nationale d'Accueil des Étrangers et des Migrations (ANAEM). La deuxième vague s'est achevée en décembre 2007.

L'année 2008 sera consacrée aux traitements post-collecte de la deuxième vague (contrôles, apurement et pondération), à la préparation des bases de données pour diffusion (anonymisation, complément de données géographiques localisées, documentation) et archivage. Le groupe d'exploitation de l'enquête démarrera en février 2008, pour favoriser l'exploitation des données (vagues 1 et 2) au sein de la DREES et hors DREES et coordonner les projets d'études pendant un an. Une convention-type a été élaborée dans ce cadre. Les données de la première vague sont actuellement disponibles. Celles de la deuxième vague le seront au plus tard en novembre 2008 pour le groupe.

L'enquête et les premiers résultats seront présentés au séminaire 3S de la DREES en mars.

B - Enquête événements de vie et santé

L'enquête « événements de vie et santé » de la DREES a été menée en 2005-2006. L'année 2008 sera consacrée à l'animation du groupe d'exploitation (lancé en novembre 2007), pour une durée *a priori* de 18 mois (été 2009). Il s'agira aussi de coordonner éventuellement un ouvrage collectif consacré à l'enquête (pour 2009 le cas échéant). La documentation de la base et de l'enquête sera enrichie en 2008 (document méthodologique) et archivée, ainsi que les données.

L'enquête et les premiers résultats seront présentés au séminaire 3S de la DREES (janvier) et à l'Ined (dans le cadre des « Lundis de l'Ined »).

C - Mode de garde

La réédition de l'enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » menée en 2002 a eu lieu à l'automne 2007. L'enquête a pour objectif de cerner les conditions de garde des jeunes enfants depuis l'entrée en vigueur de la Paje dont la montée en charge s'est achevée début 2007, et fait donc partie du dispositif d'évaluation de l'impact de la réforme des allocations de garde, y compris de la mise en place du complément de libre choix d'activité optionnel, plus court et mieux rémunéré, qui est entré en vigueur au 1er juillet 2006 pour les enfants de rang 3. La saisie de l'enquête (papier) aura lieu de janvier à mai (prestataire extérieur). Elle fera l'objet de validation des lots de saisie tous les 15 jours. Suivront les traitements de la catégorie sociale (codification automatique par l'Insee via SICORE et reprise des rejets) et les traitements post-collecte (contrôles, apurements et calculs de

pondération). Les données pondérées sont prévues a priori pour août 2008 et les premiers résultats sont prévus pour fin 2008.

Un groupe d'exploitation sera lancé avant l'été, pour favoriser l'exploitation des données à la Drees et hors Drees.

L'année 2008 sera aussi consacrée à la documentation et à l'archivage des données (fin 2008).

ÉTUDES

A - Migrants récemment arrivés ou régularisés en France

L'année 2008 est consacrée à la valorisation des deux vagues de l'enquête « Parcours et profil des migrants ».

- **Article méthodologique**

L'accent est mis sur une étude méthodologique présentant et évaluant le protocole de collecte à soumettre à la REMI (revue européenne des migrations internationales) et à compléter éventuellement pour un document de travail plus complet sur l'enquête.

- **Discrimination (emploi, logement, accès aux droits) et conséquences sur les trajectoires et intégration à court terme**

L'enquête Histoire de Vie montrait que les immigrés déclaraient moins de comportements intolérants à leurs égards que les personnes ayant un ou deux parents immigrés. Qu'en est-il des migrants récemment arrivés ou régularisés en France ? Ce sentiment de discrimination est-il présent dès les premiers temps de vie en France, est-il déclaré, exprimé ? Il s'agit d'analyser le profil des personnes qui se sentent discriminées et de s'interroger sur les facteurs exposant davantage aux discriminations (âge, pays d'origine, diplômes, sexe...). L'analyse portera tout d'abord sur le sentiment de discrimination dans l'accès à l'emploi, le logement, l'accès aux droits. On s'intéressera ensuite à d'éventuelles différences de parcours entre ceux qui ont le sentiment d'avoir vécu des discriminations et les autres à travers des indicateurs objectifs : les personnes qui se sentent discriminées ont-elles par exemple mis plus de temps que les autres pour trouver un logement, un emploi, ou encore accéder à leurs droits ? On comparera pour chaque thématique des groupes de population homogène, c'est-à-dire présentant des caractéristiques socio-démographiques proches : personnes discriminées ou non présentant des configurations familiales proches si on s'intéresse au logement, ou de même niveau d'études si on s'intéresse à l'emploi notamment. Enfin, on s'interrogera sur les conséquences sur les trajectoires professionnelles et familiales et plus largement sur l'intégration de cette population au cours des premiers temps de leur présence en France. Par ailleurs, l'étude s'attachera également à analyser les suites données à ces événements, les types de discriminations subies, etc.

Publication envisagée : Études et Résultats, T3-T4 2008, les données pondérées étant disponibles à la Drees a priori en avril 2008.

- **Les premiers temps de l'installation en France : évolution de la situation (logement, emploi, insertion professionnelle, sociabilité, accès aux droits) un an après le passage par les plates-formes de l'ANAEM**

Les données de cadrage sur le profil des migrants (Études et Résultats n°611) mettaient en évidence la grande hétérogénéité de la population des « nouveaux migrants » et le fait que cette hétérogénéité est associée à des situations plus ou moins favorables en termes d'emploi, de logement et de réseau relationnel à « l'arrivée en France ». Notamment, les réfugiés sont dans la situation la plus précaire. Qu'en est-il un an après ?

Quelles évolutions observe-t-on en termes d'accès aux droits et les conséquences en termes d'emploi, d'accès au logement pour les différentes populations ? L'analyse portera tout d'abord sur la description des diverses populations et de leur parcours, puis une analyse en composante multiple permettra de mettre en évidence des profils types.

Publication envisagée : Études et Résultats, T4 2008, les données pondérées étant disponibles à la Drees a priori en avril 2008.

B - Violences et Santé

Il s'agit essentiellement d'exploitations de l'enquête Événements de vie et santé de la DREES.

Outre un article méthodologique centré sur les violences intra-familiales commandé par la DREES, l'accent est mis cette année sur l'exploration des liens entre violences et santé (l'année 2007 avait démarré les premiers résultats sur la violence).

- **Article méthodologique**

Un article méthodologique, commandé par la revue québécoise *santé, société et solidarité*, sera centré sur les violences intra-familiales. Il pourra être complété pour un bilan plus général du protocole de collecte et la documentation de l'enquête.

Publication envisagée : revue québécoise santé, société et solidarité, avril 2008 puis document de travail ou article pour l'ouvrage collectif sur l'enquête

- **Liens entre violences et santé**

Dans un premier temps, l'étude présentera un bilan de l'état de santé des 18-75 ans selon des critères traditionnels tels que l'âge, le sexe et le nombre de maladies chroniques déclarées, revenu ou diplôme ..., bilan qui permettra ensuite de resituer les liens entre violences et santé par rapport à la situation générale de la population. L'analyse sera ensuite centrée sur les liens entre violences et santé, notamment selon la nature des violences subies. Les personnes qui ont subi des violences sont-elles, « toutes choses égales par ailleurs », en moins bonne santé que les autres ?

L'étude s'attachera également à analyser comment le contexte biographique des individus (difficultés rencontrées au cours de la vie au sein de l'entourage, telles que l'alcoolisme ou l'usage de drogues illicites parmi les proches, suicides, décès, séparation, chômage, maladies ou handicap ...) intervient dans les liens entre violences et santé. Il s'agira notamment de mettre en évidence d'éventuels effets de cumul (les individus dont les parcours biographiques

sont marqués par des difficultés nombreuses et répétées se caractérisent-ils également par une exposition plus forte aux violences à l'âge adulte ?) et d'analyser si certains types de parcours contribuent à amplifier l'impact des violences subies, ou sont à l'inverse associés à un effet « protecteur ».

Publication envisagée : Études et Résultats, T2 2008

- **Violences subies et relations avec les autres**

L'étude portera sur l'existence et l'intensité des relations sociales des victimes de violences, et sur les relations qui ont été mobilisées à la suite de violences subies, notamment dans les 24 mois qui ont suivi les violences. Il s'agira de tester l'hypothèse d'un isolement vécu par les victimes de violences : les victimes de violences ont-elles moins de relations sociales que les autres ? Et/ou sont-elles déjà isolées, en dehors même du fait d'être victime (vie sans conjoint, séparation, personnes avec ou sans enfant ...) ? A la suite de violences subies, y compris celles exercées par des proches, les victimes se confient-elles à une institution ou à un proche ? Quels types d'événements violents sont le plus passés sous silence et dans quelles situations (environnement familial et social ...) en parler est fréquent ?

Publication visée : Études et Résultats, T2 2008

- **Accidents de la route et de la vie courante (NB)**

L'enquête Événements de Vie et Santé permet de dénombrer et caractériser les personnes qui au cours de leur vie ont été victimes d'accidents graves ayant entraîné une consultation chez un médecin, dans un hôpital ou une hospitalisation, et celles qui subissent actuellement des limitations ou maladies dues à ces événements. L'analyse portera essentiellement sur ces dernières, qui sont les plus pertinentes à étudier en termes de prévention. Par la connaissance du lieu où se sont produits les accidents (domicile, école, travail...), l'activité pratiquée alors (sport par exemple) ou le moyen de locomotion (piéton, vélo, moto, voiture) qui était utilisé, il est possible de détailler différents types d'accidents : accidents de la circulation, accidents du travail, et accidents de la vie courante. Outre des données riches sur la nature des accidents vécus et les problèmes de santé actuels (limitation, handicap, maladies chroniques ...), l'enquête renseigne aussi sur l'année de survenue de l'accident. On pourra donc apporter des éléments d'information sur les moments de la vie (enfance, début de l'âge adulte, âges avancés) où les personnes sont les plus vulnérables (excepté aux très grands âges, l'enquête portant sur des personnes de moins de 75 ans). De manière générale, on s'efforcera de dessiner le profil des personnes les plus susceptibles d'être concernées, et quels sont alors les types d'accidents vécus et les conséquences en termes de santé.

L'analyse sera complétée par l'exploitation de l'enquête santé (Insee, 2002-2003), qui comporte également une question sur les maladies et problèmes de santé consécutifs à un accident ou à un événement violent vécu récemment.

Publication visée : Études et Résultats, T2-T3 2008

- **Maladies chroniques et violences**

Il s'agit d'étudier les liens entre les événements vécus récemment ou au cours de la vie (et notamment les violences subies) et état de santé, analysé sous l'angle des maladies chroniques. La DREES collaborera à l'étude pilotée par M. Khlal de l'INED et C. Sermet de l'IRDES, spécialistes sur ces questions, dans le cadre du groupe d'exploitation de l'enquête. On s'oriente a priori vers une collaboration consistant plutôt à mobiliser l'expertise de la Drees dans l'exploitation de la base de données (réfléchir aux questions posées et fournir les données chiffrées adaptés, aider à l'exploitation des données). L'étude démarrera en 2008 mais se poursuivra sans doute en 2009.

Publication visée : Études et Résultats ou support spécialisé, T4 2008 voire 2009, à préciser avec les pilotes de l'étude

- **Comparaison entre sources et mesure de la violence**

Les résultats sur la violence dépendent-ils des protocoles d'enquêtes et comment ? Il s'agit de comparer les résultats de diverses enquêtes sur les violences, notamment l'enquête Événements de vie et santé de la Drees et « victimation » de l'Insee, dans le cadre du projet de thèse du chargé d'étude sur les violences et du groupe d'exploitation de l'enquête « Victimation ». L'étude sera menée avec Maryse Jaspard de l'INED.

Publication visée : Economie et statistiques, n° spécial dans le cadre du groupe d'exploitation de l'enquête cadre de Vie et Sécurité (dite enquête « victimation ») de l'Insee. Démarrage en 2008, publication en 2009 a priori

C - Enfants, famille

- **Perdre un parent pendant l'enfance**

Si l'environnement familial dans lequel ils vivent est plutôt bien connu (Monnier et Pennec, 2003, population et sociétés n°396 et Monnier et Pennec 2005, Les cahiers de l'Ined n°156), ainsi que les différences de milieux sociaux liées aux différentiels sociaux de mortalité, on dispose de moins d'informations sur le devenir des orphelins, qu'il s'agisse de leur état de santé, de leur parcours scolaire, familial et professionnel. L'étude, après un bref rappel des caractéristiques sociodémographiques des orphelins, mettra donc l'accent sur leur formation/diplôme (ainsi que leur âge de fin d'études, leur orientation moins fréquente vers des études longues), parcours familial (départ de chez les parents, formation des couples, premier enfant), professionnel, et leur état de santé à l'âge adulte. On s'attachera à comparer la situation des orphelins à celle des adultes ayant connu la séparation de leur parents, et à ceux n'ayant pas connu ce type d'événement pendant l'enfance. L'idée est d'analyser si, outre les éventuelles différences liées aux milieux sociaux, perdre un parent pendant l'enfance, souvent de façon brutale, a des effets plus ou moins marqués que la séparation des parents. Sans prétendre à l'exhaustivité, pourront ainsi être utilisées l'enquête « Étude des relations familiales et intergénérationnelles (GGS-ERFI) » (INED, 2005), l'enquête « Événements de vie et santé » (Drees, 2006), l'enquête « Histoire de vie » (Insee, 2003) et l'enquête Étude de l'Histoire Familiale (Insee, 1999).

Publication visée : Études et Résultats, T1-T2 2008

D - Articulation vie familiale et vie professionnelle

- **Interruption d'activité professionnelle pour garder et éduquer son enfant**

Qui sont les pères qui se disent prêts à s'arrêter de travailler pour s'occuper des jeunes enfants ? Qui sont les mères qui à l'inverse refusent de s'arrêter de travailler ?

A la naissance des enfants, « rester à la maison ou continuer à travailler » est une alternative qui n'est le plus souvent posée que du côté féminin. Mais l'idée selon laquelle les hommes pourraient bénéficier d'aménagement de leur temps de travail au même titre que les femmes progresse légèrement dans l'opinion publique et la gamme des choix d'organisation semble s'élargir, les rôles parentaux perdant un peu de leur spécialisation.

L'étude décrira, à partir de l'enquête « congés autour de la naissance » (Drees, 2004), la population des parents de jeunes enfants en termes d'activité professionnelle et de durée pendant laquelle ils disent être prêt à interrompre leur activité afin de garder et d'éduquer leur dernier enfant. Elle se centrera ensuite sur deux populations particulières, à savoir les pères prêts à s'arrêter de travailler pendant au moins trois ans, et les mères qui ne souhaitent pas s'arrêter (ou au plus quelques mois, selon les effectifs). Il s'agira d'une part de décrire leurs caractéristiques individuelles (emploi, statut de l'emploi, implication professionnelle ...) et familiales (nombre et âge des enfants, âge au premier enfant ...), afin notamment de dégager l'existence de déterminants d'ordre économique mais aussi de déterminants d'ordre plus général sur la vision du rôle de père / de mère dans l'explication de l'envie / du refus de s'arrêter de travailler.

Publication visée : Études et Résultats, T2 2008

- **Gestion des imprévus et aménagement du temps de travail des parents de jeunes enfants**

Cette étude permettra de préciser quels sont les horaires de travail des parents de jeunes enfants, le degré de souplesse de ces horaires (pour la gestion des imprévus familiaux) et quels sont les dispositifs de garde utilisés selon les types d'horaires de travail. Dans un premier temps, l'étude décrira les horaires de travail des parents d'enfants de moins de 7 ans à partir de l'enquête modes de garde 2007 : temps partiel (plus ou moins long)/temps plein et répartition des horaires de travail sur la semaine. On déclinera ces horaires selon la configuration familiale (couples/foyers monoparentaux), la catégorie sociale, et éventuellement selon l'âge des enfants et la taille de la fratrie.

Pour les parents en couple, on s'attachera particulièrement à mettre en évidence les différences sexuées d'emploi du temps (entre le père/la mère), dans la mesure du possible en tenant compte de la catégorie socioprofessionnelle. Une analyse simultanée des horaires de travail du père et de la mère permettra aussi de préciser les situations de « parents relais ».

Les possibilités d'aménagement de travail pour la gestion des imprévus familiaux seront étudiées à partir de l'enquête Famille et Employeur, suivant la distinction homme/femme pour les couples actifs. On pourra étudier le degré de souplesse des horaires de travail (possibilité de modifier ses horaires, disponibilité immédiate en cas d'urgence pour un enfant), en particulier selon l'emploi occupé par la personne (catégorie socioprofessionnelle, temps de travail, secteur d'activité, taille de l'établissement etc.).

Par une exploitation de l'enquête Emploi (module ad hoc 2005 de l'enquête emploi, « conciliation vie familiale - vie professionnelle »), on pourra préciser qui, dans les faits, des

hommes ou des femmes prend le plus fréquemment en charge l'urgence (à partir d'indicateurs tels que la proportion d'hommes et de femmes en couple qui ont dû s'absenter au cours des 12 derniers mois).

Enfin, on pourra décrire les modes de garde utilisés pour les enfants selon l'aménagement du temps de travail de ses parents (particulièrement les modes de garde utilisés quand les parents ont des horaires de travail atypiques).

Publication visée : Études et Résultats, T4 2008 (les données de l'enquête mode de garde n'étant pas disponibles avant l'été 2008. Les autres sources pourront être toutefois mobilisées avant.)

E - Modes de garde

• Le recours aux modes de garde en 2007 et coût à la charge des familles

L'objectif est de disposer, à partir de l'enquête mode de garde de 2007, de données de cadrage comparables entre 2002 (dernière enquête mode de garde) et 2007, sans pour autant établir explicitement les comparaisons. Des comparaisons plus ciblées seront en effet établies dans le cadre des études centrées sur l'évaluation de la PAJE (cf. cette problématique). L'étude sur les modes de garde auxquels ont recours les familles abordera notamment les questions suivantes : répartition des enfants selon le nombre de modes de garde auxquels ils sont confiés, sur la semaine et le mercredi ; à quels modes de garde sont confiés les enfants selon leur âge, quelles sont les combinaisons de modes de garde les plus fréquentes quand il y a multi-recours ; combien de temps les enfants passent-ils par type de mode de garde principal, quels sont les modes de garde utilisés selon la situation familiale (couple / parent isolé ; nombre d'enfants) et la situation résidentielle (taille d'unité urbaine), la situation professionnelle des parents et leur niveau de diplôme ou catégorie sociale ?

La question du coût des modes de garde actualisera l'étude réalisée en 2005 (Etudes et Résultats n°422, août 2005) en le complétant par des taux d'effort des familles et en abordant la situation des enfants de famille monoparentale.

Publications visées : Deux études et résultats (un pour le recours, un pour les coûts), T4 2008

• Modes de garde et coût de la garde des jeunes enfants : une comparaison entre sources d'informations

Diverses sources d'informations sur les coûts de garde sont disponibles, à partir de données administratives ou d'enquêtes auprès des ménages. Chaque source présente avantages et inconvénients. Les enquêtes directes auprès des ménages permettent de distinguer finement les recours aux modes de garde payants ou informels, mais l'information sur le coût est parfois délicate à analyser, les ménages ayant parfois du mal à distinguer les aides qu'ils perçoivent (prise en charge des cotisations sociales, d'une partie des coûts de garde, réduction d'impôts ...). A l'inverse, les sources administratives donnent des informations *a priori* plus fiables sur les montants, mais parfois peu de détails sont disponibles concernant les modes de garde auxquels les familles ont recours ou la situation professionnelle des parents.

L'idée est donc de dresser un bilan comparé entre sources : quelles informations sont disponibles ? sur quel champ (âge des enfants, des parents etc.) ? Pour quels niveaux géographiques (France entière / métropolitaine, données infra-nationales possibles) ? Quels

concepts utilisés (coût avant/après prise en charge par l'État et les collectivités locales ...) ? et de comparer les résultats obtenues (taux de recours, coût). Les sources mobilisées pourraient être sans prétendre être exhaustif :

- Données ménage : budget de familles 2006, mode de garde 2002/2007 notamment
- Données administratives : bénéficiaires allocations CAF (information sur le recours à divers modes de garde donnant lieu à des alloc) ; certificats de santé des jeunes enfants recueillis par la PMI (4^{ème} mois, 9^{ème} mois, 24^{ème} mois), Enquêtes Revenus Fiscaux (ERF, mixte administratif/enquête : couplage déclarations fiscales et enquête emploi

Il s'agira notamment de faire un bilan de ce que nous pouvons publier en complément des enquêtes mode de garde de la Drees (*a priori* quinquennales). Que peut-on tirer de Budget de famille et des ERF en termes de coût de la garde ? de taux d'effort des ménages ? de taux de recours aux modes de garde ? Quelles informations pouvons-nous actualiser (diffuser) annuellement ?

Publication visée : T4 2008 note méthodologique recensant les sources (contenu, champ) et éventuellement ensuite (2009) un article pour les dossiers solidarité santé avec un bilan chiffré

F - Politiques familiales et aides aux familles

• Bilan Prestations familiales et de logement et aspect redistributif

Chaque année, le bureau rédige un bilan des prestations familiales et de logement.

Publication visée : Études et résultats, T4 2008

• Fiche thématique, fond de dossier

Compte tenu des demandes et débats d'actualité sur des questions relatives à la famille, le bureau préparera des fiches synthétiques ou fond de dossier sur divers thèmes d'actualité (par exemple, à titre indicatif seulement : déterminants de la fécondité, congés parentaux, congés parentaux et retour à l'emploi, temps partiel, aides financières au premier enfant, coût de l'enfant ...).

G - Évaluation de la PAJE (programme de travail 2008-2009)

• Solvabilisation des familles modestes, libre choix d'activité et mode de garde, parcours professionnel

La montée en charge de la PAJE est quasi-terminée en 2007. Seules bénéficient encore de l'ancien système les familles ayant au moins un enfant né avant 2004 et âgé de moins de 7 ans, s'il n'y a pas eu de nouvelles naissances depuis 2004. Elles bénéficient alors de l'AFEAMA si l'enfant est gardé par une assistante maternelle agréée et de l'AGED pour une garde au domicile des parents (le soir ou le mercredi par exemple, les enfants concernés étant désormais majoritairement scolarisés).

La PAJE est attribuée à un nombre plus important de familles que les anciennes aides qu'elle remplace, notamment parce que le socle de la PAJE, sous condition de ressources, visait 90 %

des familles avec des enfants de moins de 3 ans. Son montant est plus élevé que celui des anciennes aides et il varie selon les ressources des familles, afin d'améliorer la situation des familles modestes et de limiter les contraintes financières sur le choix du mode de garde (pour simplifier : choix entre arrêt d'activité, garde payante par une crèche ou une assistante maternelle agréée).

On cherchera donc à évaluer l'effet de la PAJE sur la solvabilisation des familles aux revenus modestes : ont-elles plus recours à une garde payante et connaissent-elles moins d'arrêt d'activité qu'avant la mise en place de la PAJE ? Les modes de garde utilisés ont-ils évolué, avec notamment un recours accru aux assistantes maternelles du fait d'aides plus importantes dans ce cas, ce qui a permis de choisir ce mode de garde quand auparavant seule la crèche (avec un tarif dégressif selon le revenu des ménages) ou l'arrêt d'activité était financièrement possible ?

L'analyse portera donc sur les principaux objectifs de la PAJE, à savoir la solvabilisation des familles, le libre choix d'activité et le libre choix du mode de garde, selon la configuration familiale et le niveau de vie.

Dans un premier temps, on comparera la situation décrite (temps de travail entre arrêt d'activité, temps partiel et temps complet ; taux de recours aux divers modes de garde ; taux d'effort des familles pour la garde d'enfant) à partir de l'enquête mode de garde de 2007 à celle recueillie en 2002, pour des « types de familles comparables ». On s'intéressera également aux opinions sur le mode de garde auquel les familles ont recours en 2007 pour évaluer si possible le caractère plus ou moins contraint des choix en 2007, mais il sera sans doute délicat de comparer avec la situation en 2002, faute d'informations appropriées. Enfin, on tentera d'analyser les parcours professionnel des mères de jeunes enfants (ce sont surtout elles qui s'arrêtent de travailler si besoin) avant/après la mise en place de la PAJE : qui sont les femmes (hommes) qui se sont arrêtées (totalement ou partiellement) de travailler pour élever leurs enfants ? Les profils ont-ils changé ? Comment s'est passé le retour éventuel à l'emploi ou la carrière professionnelle ensuite (sous réserve d'informations disponibles) ? Peut être n'a-t-on pas le recul nécessaire ?

Données utilisées : les études s'appuieront principalement sur les enquêtes mode de garde de la Drees réalisées en 2002 et 2007, mais aussi éventuellement le modèle de microsimulation Ines et d'autres sources ménages (Famille et Employeur par ex., enquêtes emploi panelisées pour les parcours professionnels, budget de famille 2006 pour les taux d'effort des familles, enquêtes revenus fiscaux si elles s'avèrent pertinentes)

Calendrier : démarrage des travaux au T4 2008 à partir de l'enquête mode de garde 2007, après les données de cadrage

- **Arrêt d'activité et PAJE : une analyse par cas-type**

La question du choix de mode de garde est liée à celle de l'activité des jeunes parents. L'un des parents s'arrête parfois de travailler, pour des raisons financières, le gain procuré par l'exercice d'une activité professionnelle étant insuffisant au regard des charges générées par la garde des enfants. La mise en place de la PAJE (enfants nés à partir du 1er janvier 2004) et l'augmentation des réductions d'impôt pour frais de garde réduit le coût de la garde et favorise l'emploi à temps partiel (cumul d'aide à la garde et d'aide à l'arrêt partiel d'activité, sous conditions, pour les parents d'au moins deux enfants, dont un de moins de 3 ans).

Une étude par cas-type permettra d'analyser les gains et les pertes de revenus selon les situations familiales et l'activité professionnelle, en prenant en compte le système socio-fiscal (impôt sur le revenu et allocations perçues par exemple). Lorsqu'un parent s'arrête de travailler, il perd son revenu d'activité, mais diminue ses frais de garde, le montant de ses impôts, et perçoit certaines allocations qui augmente son revenu (CLCA, allocation sous conditions de ressources ...). Dans notre analyse, pour les couples, on simulera l'arrêt d'activité du conjoint gagnant le moins. Pour tous les niveaux de salaire possible de cette personne, on simulera le revenu disponible en cas d'arrêt d'activité.

Les simulations seront réalisées pour divers modes de garde (le coût sera fixé, sur la base du tarif de la CNAF pour les crèches, sur la base d'un Smic temps plein pour la garde à domicile, et sur la base du prix plafond ou du prix moyen constatés dans les enquêtes mode de garde pour les assistantes maternelles). L'analyse par cas type permettra de comparer les situations avant/après mise en place de la PAJE.

De la même façon, on comparera les gains/pertes en cas de travail à temps partiel, par rapport à un arrêt complet d'activité ou l'exercice d'une activité professionnelle à temps plein.

Pour éclairer les débats actuels sur la durée et la rémunération des congés parentaux rémunérés, entre allocations forfaitaires de longue durée comme le CLCA, ou allocations plus courtes mais mieux rémunérées comme le COLCA, ou des systèmes ancrés sur un montant dépendant des salaires passés, on utilisera les cas types présentés précédemment avec des variantes a priori sur le montant du congé parental rémunéré. Seul le niveau de rémunération fera l'objet de variantes, la durée d'allocation ne pouvant être prise en compte dans l'analyse statique proposée.

Publication visée : Études et résultats, T4 2008 (on pourra éventuellement si cela s'avère possible compte tenu de la charge de travail d'études déjà importante sur la garde d'enfants, réaliser l'étude sans attendre les données de l'enquête mode de garde 2007, en intégrant des hypothèses sur les coûts recueillis à partir de données externes ou simulées ; ou au contraire la décaler en 2009 si la charge est trop importante).

H - Autres études ou participation à des études et groupes de travail

• Dossier et fiches thématiques pour l'ouvrage santé des femmes

Le bureau va contribuer à l'ouvrage sur la santé des femmes, *a priori* sur les thèmes suivants (le sommaire n'est pas encore validé par le cabinet de Roselyne Bachelot) /

- les violences faites aux femmes (dossier, à partir de l'enquête événements de vie et santé principalement) ;
- santé sociale (fiche, à partir de l'enquête GGS-ERFI de l'INED) ;
- santé des migrants : santé perçue et si possible compte tenu du calendrier des opérations, recours et accès aux soins (fiche à partir de l'enquête parcours et profil des migrants, Drees, vague 2 pour le recours et l'accès ou soins, vague 1 pour la santé perçue) ;
- les accidents de la route et de la vie courante (fiche, à partir de l'enquête événements de vie et santé notamment) ;
- les troubles du comportement alimentaire et la perception de son corps (fiche, en collaboration avec le bureau état de santé de la population).

- **Prévisions des bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation**

Comme chaque année, le bureau réalisera des prévisions du nombre de bénéficiaires de l'API, pour les années 2008 et 2009.

- **Données de population**

Le bureau doit être en mesure de fournir à l'ensemble de la direction des données en population générale, d'actualiser régulièrement ces données dès que celles-ci sont disponibles notamment à l'Insee.

- **Suivi de la législation sociale et des prestations liées à la famille**

Le bureau assure le suivi de la législation sociale et des bénéficiaires des prestations familiales. Ce suivi donne lieu à diverses publications annuelles notamment un « Études et Résultats », l'annuaire statistique, l'annexe au projet de loi de finances de la sécurité sociale et Revenus sociaux.

- **Participation aux travaux de l'Observatoire de la Petite Enfance**

- **Participation aux travaux de l'Observatoire Statistique de l'Immigration et de l'Intégration et de la Direction des Populations et Migrations**

L'OSII produit annuellement un rapport synthétisant les statistiques disponibles sur l'immigration. Le bureau, qui n'est pas producteur de données, participe aux réunions visant à parvenir à une harmonisation des concepts, effectue une relecture critique du rapport, et informe les membres de l'OSII sur l'état d'avancement de l'enquête « parcours et profils des nouveaux migrants ».

Il participait également aux présentations des travaux de la DPM sur les migrations et pourra être amené à ce titre ceux du service statistiques du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement.

- **Participation aux groupes d'exploitation de l'Ined**

Le bureau participe notamment au groupe d'exploitation de l'enquête Ined/Insee « GGS-ERFI » (ouvrage collectif en cours, préparation de la vague 2 en cours, enquête à laquelle la Drees apportera son soutien financier) ; il participait à celui de l'enquête famille et employeurs, qui devrait peu se réunir en 2008 (ouvrage collectif en cours).

- **Participation à divers groupes de travail**

Outre les groupes mentionnés ci-dessus, le bureau participe également :

- Aux groupes de préparation de diverses enquêtes (conciliation vie familiale et vie professionnelle, Insee 2010 ; emploi du temps-décision dans les couples, Insee 2009, trajectoires et origines, Insee 2008 notamment) ;
- Au comité de pilotage du groupe « indicateurs sur l'articulation vie familiale-vie professionnelle » piloté par le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité, dans le cadre de la préparation à la présidence française de la commission européenne en 2008 ;
- Au suivi, en collaboration avec la MIRE, de divers appels à propositions d'études et de recherche, notamment sur les discriminations.